

Le SNALC appelle à la grève au moment des examens

► Communiqué de presse

info@snalc.fr - www.snalc.fr - @SNALC_national

Suite à la large consultation de ses adhérents, le SNALC dépose un préavis de grève ce lundi 25 février, qui court jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Nos collègues exigent une revalorisation des grilles et une augmentation des primes pour l'ensemble des professeurs du premier et du second degrés et des CPE.

Nos collègues exigent l'arrêt de la réforme du lycée général, technologique et professionnel, et un réel dialogue social du ministère avec les organisations représentatives.

Le SNALC soutient l'ensemble des initiatives locales telles que les démissions collectives de la fonction de professeur principal.

Le SNALC, qui constate l'inefficacité des journées de grève « classiques », appelle une nouvelle fois à la grève au moment des examens et met en débat auprès de l'ensemble des organisations syndicales représentatives la question de ses modalités (TPE, CCF, épreuves de langue vivante, épreuves terminales, surveillances, corrections...).

Le SNALC, syndicat représentatif, protégera les personnels dans l'action, qui seraient soumis à des pressions ou à des menaces.

Paris, le 21 février 2019

Contact :

Pour le Bureau national du SNALC, Jean-Rémi GIRARD, Président du SNALC, girardsnalc@yahoo.fr